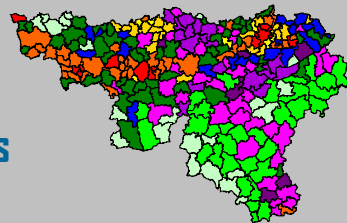


La rurbanisation en Région wallonne

... des dynamiques locales différenciées



Le concept de rurbanisation en quelques mots

- Phénomène résultant du redéploiement et de la dissémination des villes dans l'espace
- Déploiement des fonctions urbaines dans l'espace rural
- Développement de "la ville à la campagne", les citadins partent habiter dans les zones rurales proches des villes tout en conservant leur emploi et leurs habitudes de citadins
- Développement important de l'habitat selon des modalités diverses : construction de maisons neuves en bordure des villages, de lotissements de maisons individuelles, rénovation ou réhabilitation de l'ancien habitat villageois
- L'engouement pour les maisons individuelles et les lotissements est souvent identifié comme un des moteurs de la rurbanisation



Méthode d'analyse des dynamiques locales

Le phénomène de rurbanisation est appréhendé dans une perspective dynamique principalement centrée sur deux axes caractéristiques de la rurbanisation que sont la **dynamique démographique** et le **développement de la fonction résidentielle**. Une typologie des communes wallonnes est proposée.

La classification réalisée repose sur une analyse de groupes multi-variée portant sur les 262 communes de la Région wallonne. L'évolution est observée sur la période allant de 1980 à 2000. Les variables intégrées dans le modèle de classification sont les suivantes :

- Accroissement de la population
- Solde migratoire
- Solde naturel
- Indice de sénilité (*rapport de la population de plus de 60 ans à la population de moins de 20 ans*)
- Densité de population
- Accroissement de la superficie bâtie
- Part de la population communale résidant dans les secteurs statistiques de plus de 150 hab./km²
- Part du territoire communal regroupant la population visée ci-dessus

La typologie des communes wallonnes a permis de distinguer 11 groupes de communes correspondant à des trajectoires différenciées en termes d'urbanisation ou de rurbanisation et d'identifier les communes les plus exposées au processus de rurbanisation.

L'interprétation met en évidence, pour chaque groupe de communes, les indices de ruralité ou d'urbanisation, les critères de différenciation intra-rurale ou intra-urbaine, la localisation et la situation socio-économique.

En toile de fond : une recomposition démographique

Au niveau communal, l'examen de l'évolution des populations durant cette période permet de recenser 48 communes ayant connu un **déclin démographique**. Le phénomène de déclin démographique est concentré et se localise, d'une part, dans quelques communes des arrondissements de Charleroi et Mons et, d'autre part, dans quelques communes de l'arrondissement de Liège. Il s'agit essentiellement de communes de plus de 20 000 habitants. Les phénomènes de dépopulation relative les plus poussés sont observés dans les centres urbains de Charleroi et Liège ainsi que dans leur périphérie immédiate et à Verviers._

Les autres communes de la Région wallonne ont enregistré une hausse démographique plus ou moins importante au cours des deux dernières décennies. L'afflux de population dans ces communes s'est opéré de manière diffuse et s'est orienté en majeure partie vers des communes de moins de 20 000 habitants.

Certaines régions sont particulièrement **attractives** : Brabant wallon, sud de Charleroi et Namur, est de Namur sur l'axe vers Marche-en-Famenne, périphérie élargie de Liège (troisième couronne) et Sud de Verviers, périphérie d'Arlon. Soulignons le cas des communes de Somme-Leuze, Nandrin et Chaumont-Gistoux où la croissance démographique a été la plus élevée, en termes relatifs, sur la période considérée. Les populations de ces trois communes ont augmenté de plus de 50 % en moins de 20 ans.

Si le vieillissement de la population est une caractéristique générale pour l'ensemble de la Région wallonne, la structure par âges de la population, appréhendée à travers l'indice de sénilité, a également connu une évolution contrastée lorsqu'on l'examine à l'échelle communale.

Sur l'ensemble de la population de la Région wallonne, cet indice s'élevait à 87% en 1999 alors qu'il s'élevait à 68% en 1981. Les **indices de sénilité** ont été calculés pour les 262 communes de la Région wallonne pour les années 1981, 1991, 1995 et 1999. On constate que le nombre de communes présentant des indices élevés augmente considérablement au cours de ces 20 années. En particulier, le nombre de communes où la population de 60 ans et plus est supérieure à la population de moins de 20 ans, c'est-à-dire présentant un indice de sénilité supérieur à 100%, est passé de 8 communes au début des années 80 au triple au début des années 90 et au quadruple dans la seconde moitié des années 90. A l'opposé, le nombre de communes présentant un indice de sénilité inférieur à 50% est passé de 25 communes en 1981 à 4 communes en 1991 et 1999.

En toile de fond : une fonction résidentielle intensifiée

L'intensification de la fonction résidentielle est la deuxième caractéristique qui apparaît de manière récurrente dans les définitions de la rurbanisation.

Sur base des statistiques cadastrales, la superficie bâtie représentait 4,5% de la superficie totale de la Région wallonne en 1980. Cette superficie a augmenté de 55% en 20 ans pour atteindre 117 362 ha en 2000. La superficie bâtie réservée aux logements (*classes cadastrales regroupant appartements, buildings, maisons et fermes*) représentait 56 400 ha en 1980 et 83 400 ha en 2000; ce qui correspond à une augmentation de 48% en 20 ans.

Dans 34 communes, la superficie bâtie a plus que doublé en 20 ans. Parmi celles-ci, 19 communes se trouvent en province de Liège et 13 en province du Luxembourg. Le Brabant wallon et la province de Namur y sont représentés par une seule commune chacun.

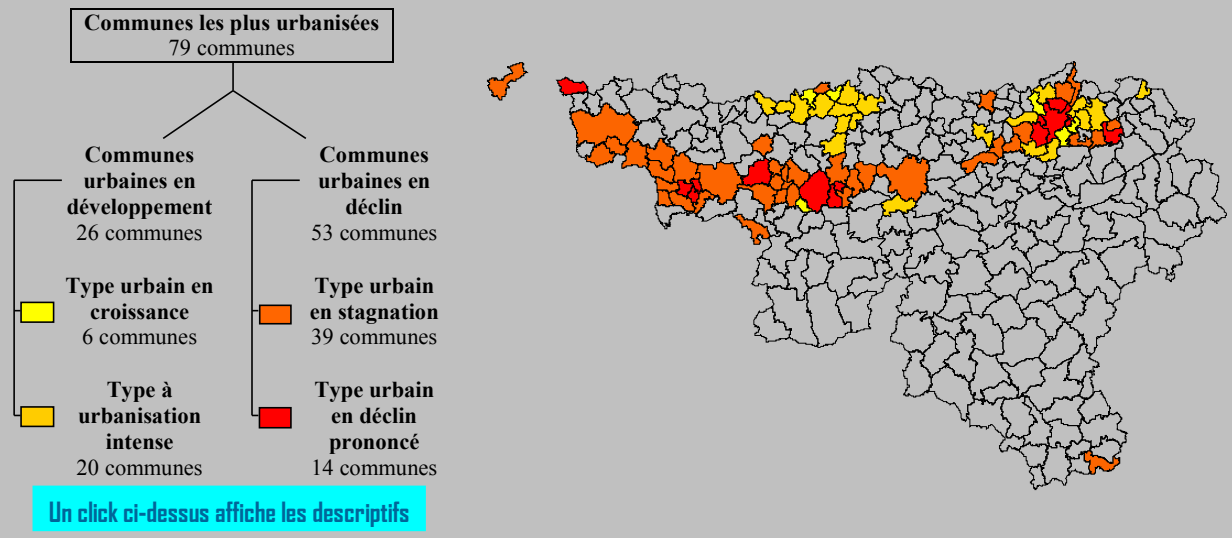
La **superficie bâtie réservée aux logements** a plus que doublé dans 13 communes et s'est accrue de plus de 90% dans 13 autres communes. Soulignons les communes de Nandrin, Thimister-Clermont, Attert, Etalle ou Baelen qui enregistrent les progressions les plus remarquables mais également les communes d'Yvoir et Somme-Leuze (province de Namur), les communes de Berloz et Olne (province de Liège), les communes de Bastogne et Libin (province du Luxembourg), les communes de Chaumont-Gistoux et Grez-Doiceau (province du Brabant wallon).



Résultats : les communes les plus urbanisées

Les communes les plus urbanisées regroupent 79 communes soit un peu moins d'un tiers des communes de la Région wallonne. Ces communes se retrouvent dans deux grands groupes qui se différencient quant à la dynamique observée en termes d'urbanisation appréhendée sur les plans de la démographie et de la fonction résidentielle.

Le premier correspond aux communes urbaines en développement tandis que le second correspond aux communes urbaines en déclin. A l'intérieur de chacun de ces grands groupes, deux types de communes se distinguent et traduisent une gradation dans l'intensité des processus de croissance ou de déclin._



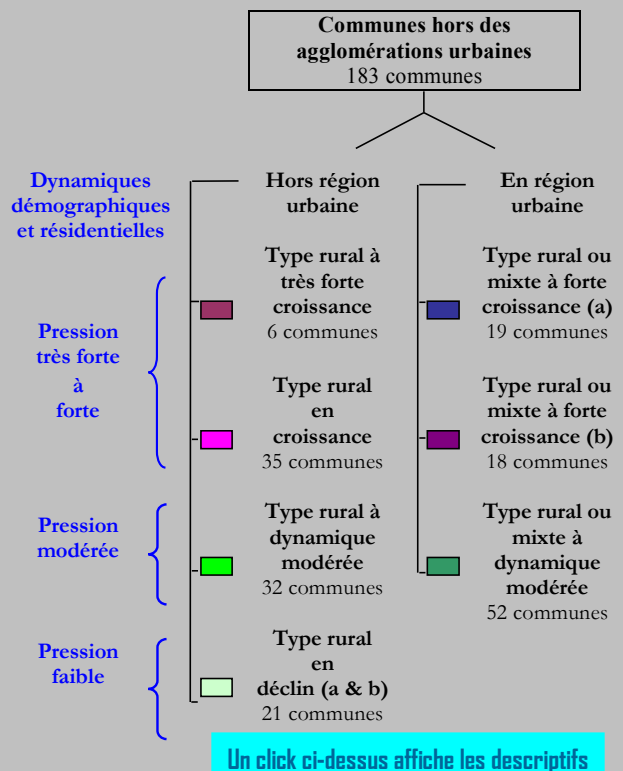
Résultats : les communes hors des agglomérations urbaines

Les communes wallonnes hors des agglomérations urbaines représentent les deux tiers des communes de la Région Wallonne. Elles ont été réparties en 8 types comme le montre le schéma ci-contre.

Ces 8 types permettent de discerner une gradation dans l'intensité du processus de rurbanisation sous l'angle de la démographie et de la fonction résidentielle avec des trajectoires différenciées selon qu'elles se situent dans une région urbaine ou en dehors d'une région urbaine. Cette gradation est mise en relation avec un gradient de pression avérée ou latente au niveau des différents types de communes.

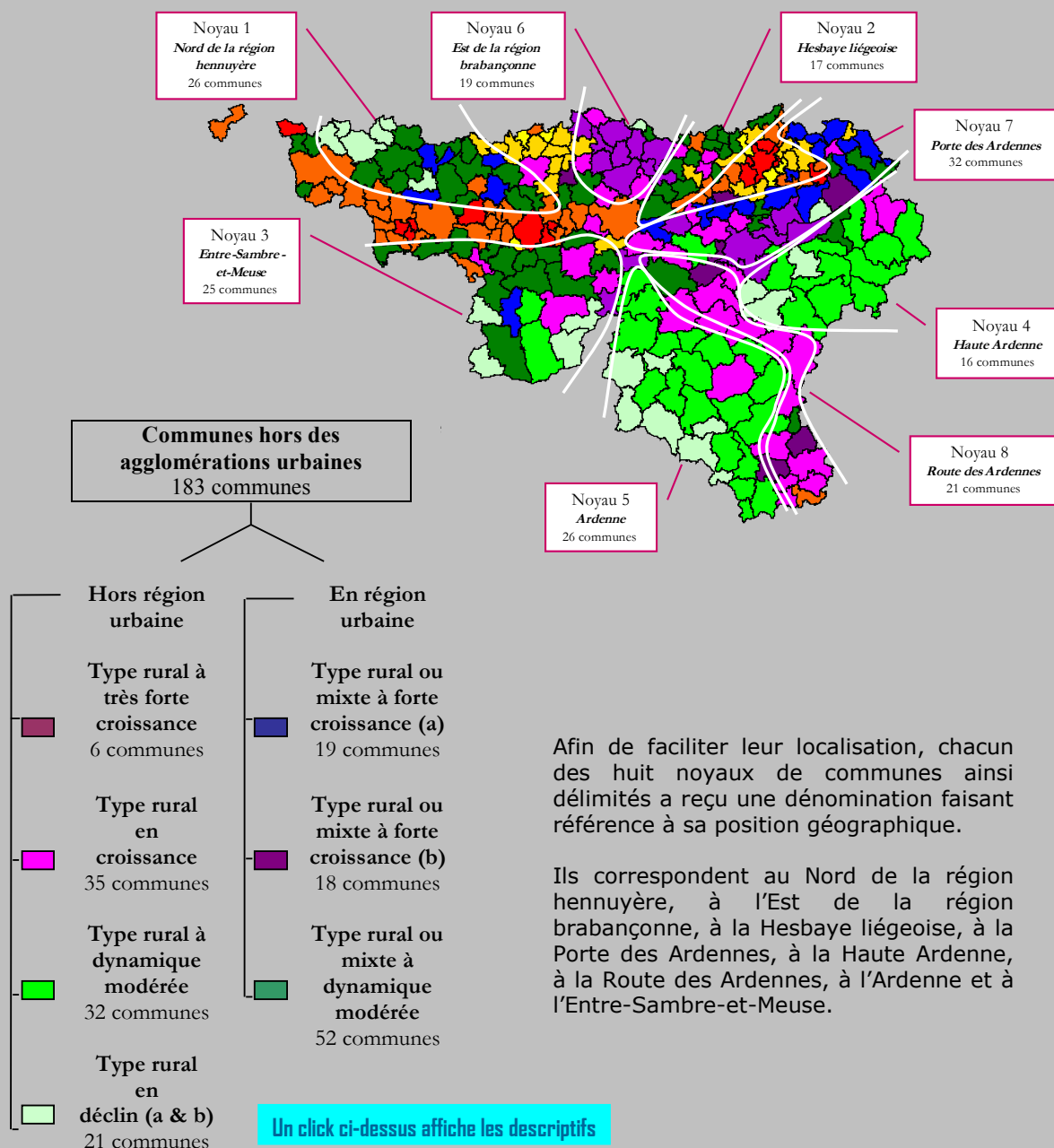
Les 8 types de communes qui se sont singularisés à travers la procédure de classification peuvent être interprétés comme suit :

- Les communes en pleine croissance qui sont formées par quatre types de communes et représentent un peu moins d'un tiers des communes de la Région wallonne.
- Les communes à croissance modérée qui sont formées par deux types de communes et représentent un tiers des communes de la Région wallonne.
- Les communes en déclin qui sont formées par deux types de communes et représentent 8% des communes de la Région wallonne.



Résultats : les communes hors des agglomérations urbaines

L'examen de la carte fait clairement apparaître, d'une part, les poches de concentration de communes les moins dynamiques au sens de cette analyse et, d'autre part, les noyaux de communes les plus dynamiques au sens de cette analyse.



Afin de faciliter leur localisation, chacun des huit noyaux de communes ainsi délimités a reçu une dénomination faisant référence à sa position géographique.

Ils correspondent au Nord de la région hennuyère, à l'Est de la région brabançonne, à la Hesbaye liégeoise, à la Porte des Ardennes, à la Haute Ardenne, à la Route des Ardennes, à l'Ardenne et à l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Résultats : des dynamiques locales différenciées

La carte ci-dessus présente une synthèse des trajectoires différenciées mises en évidence dans cette typologie au niveau des 8 noyaux de communes. On constate :

- En dehors des régions urbaines, un noyau en pleine croissance (noyau 8 – Route des Ardennes) qui regroupe des communes rurales en croissance et des communes rurales à très forte croissance et deux noyaux peu dynamiques (noyaux 4 et 5 – Haute Ardenne et Ardenne) qui se composent de communes rurales à dynamique modérée voire en déclin.
- Dans les régions urbaines, deux noyaux de communes rurales ou mixtes en forte croissance (noyaux 6 et 7 – Est de la région brabançonne et Porte des Ardennes) et deux noyaux se caractérisant par une dynamique modérée (noyaux 1 et 2 – Nord de la région hennuyère et Hesbaye liégeoise).

Résultats : des dynamiques locales différenciées (suite)

On constate également :

- Un cas particulier dans l'Entre-Sambre-et-Meuse (noyau 3) présentant globalement une dynamique modérée. Ce noyau comprend, dans le nord, des communes faisant partie des régions urbaines tandis que le sud n'en fait pas partie.
- Des communes soumises à une pression latente forte à très forte au sens de notre analyse dans les noyaux à dynamique modérée voire faible:
 - Silly, Jurbise, Ittre et Seneffe dans le nord de la région hennuyère (noyau 1) ;
 - Burdinne, Donceel, Geer et Verlainne dans la Hesbaye liégeoise (noyau 2) ;
 - Froidchapelle, Hastière, Merbes-le-Château, Mettet, Onhayé et Philippeville dans l'Entre-Sambre-et-Meuse (noyau 3) ;
 - Butgenbach et Waimés en Haute Ardenne (noyau 4) ;
 - Libramont-Chevigny en Ardenne (noyau 5).
- Des noyaux de communes faisant partie des régions urbaines mais où quelques communes présentent une trajectoire qui s'apparente à celle des communes répertoriées dans les noyaux ne faisant pas partie des régions urbaines :
 - Les communes de Lens, Flobecq, Ellezelles, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus et Celles dans le nord de la région hennuyère (noyau 1) ;
 - Les communes de Donceel, Geer et Verlainne dans la Hesbaye liégeoise (noyau 2) ;
 - Les communes de Nandrin, Jalhay, Welkenraedt, Marchin, Clavier, Ouffet, Havelange et Spa à la Porte des Ardennes (noyau 7).
- Des noyaux de communes ne faisant pas partie des régions urbaines mais où quelques communes présentent une trajectoire qui s'apparente à celle des communes répertoriées dans les noyaux faisant partie des régions urbaines :
 - La commune de Stavelot en Haute Ardenne (noyau 4) ;
 - La commune de Libramont-Chevigny en Ardenne (noyau 5) ;
 - Les communes d'Yvoir et Ciney sur la Route des Ardennes (noyau 8).
- Deux noyaux où les deux types de trajectoires se confondent :
 - L'est de la région brabançonne (noyau 6) ;
 - L'Entre-Sambre-et-Meuse (noyau 3).
- Des petites et moyennes villes locales de natures différentes et connaissant des dynamiques différenciées
- Des communes et noyaux de communes soumis à une forte pression avérée ou latente en termes de rurbanisation au sens de notre analyse :
 - Rurbanisation intense dans l'Est de la région brabançonne et à la Porte des Ardennes (noyaux 6 et 7) ;
 - Amorce du processus dans la Route des Ardennes (noyau 8) ;
 - Amorce du processus au niveau des communes soumises à une pression latente forte à très forte citées plus haut dans les noyaux à dynamique modérée voire faible.
- Des noyaux présentant des communes favorisées sur le plan socio-économique :
 - L'ensemble de l'Est de la région brabançonne (noyau 6) ;
 - Une bonne partie de la Hesbaye liégeoise et de la Porte des Ardennes (noyaux 2 et 7) ;
 - Quelques îlots de communes dans les noyaux 1, 3 et 8 (au sud de Charleroi, au sud de Namur, au nord de Soignies et dans l'agglomération d'Arlon).

